



**CONDITIONS D'ACCÈS** ► L'élève doit remplir des conditions au 1<sup>er</sup> semestre et en fin de 11<sup>e</sup> année pour s'inscrire et être admis·e de manière définitive en filière de maturité gymnasiale ► www.ne.ch/conditions-postobligatoire

MATURITÉ BILINGUE ► L'élève peut préparer une maturité gymnasiale bilingue (français-allemand ou français-anglais), selon le lycée. Plusieurs disciplines sont enseignées dans la langue retenue.

Le choix de l'OS est limité et des conditions d'accès spécifiques peuvent être requises

Se renseigner auprès des lycées

**SPORT, ARTS ET ÉTUDES** ► Il est possible pour un-e élève particulièrement doué-e dans un sport ou un art de concilier la pratique de ce dernier avec des études gymnasiales ► www.ne.ch/sport-arts-etudes

Dans le canton de Neuchâtel, la formation gymnasiale est dispensée au sein de trois lycées :

## Lycée Blaise-Cendrars

Rue du Succès 41-45 2300 La Chaux-de-Fonds www.lelbc.ch OPTIONS SPECIFIQUES (OS): Toutes

#### **Inscription et informations**

L'élève doit s'inscrire directement auprès du lycée choisi, jusqu'au 28 février pour la rentrée scolaire suivante.

www.ne.ch/matugym

## Lycée Jean-Piaget

Quai Léopold-Robert 10 2002 Neuchâtel

www.lyceejeanpiaget.ch OS: Arts visuels, Économie et droit, Italien (seulement en cursus bilingue fr-all) Philosophie

#### Renseignements

Centre d'orientation et de carrière Rue de Tivoli 28 2002 Neuchâtel 2 Rue du Cygne 8

2300 La Chaux-de-Fonds

## Lycée Denis-de-Rougemont

Rue Abram-Louis-Breguet 3 2002 Neuchâtel

www.lddr.ch

OS: Biologie et chimie, Espagnol, Italien, Latin, Musique, Physique et application des mathématiques

www.ne.ch/orientation

T +41 32 889 69 63 0COSP@ne.ch

ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL MATURITÉ GYMNASIALE

Édition août 202

SFPO/août 2024/polygone.ch

Service des formations postobligatoires et de l'orientation – SFPO

## **OBTENIR**

# UNF MATURITÉ GYMNASIAI F





La formation gymnasiale est orientée vers l'approfondissement des connaissances de culture générale. Le titre obtenu (certificat de maturité gymnasiale) garantit un accès direct aux Universités, aux Écoles polytechniques fédérales (EPF) et à la Haute école pédagogique (HEP) pour l'enseignement primaire.

La formation gymnasiale se compose de 11 disciplines fondamentales, une option spécifique, une option complémentaire et un travail de maturité.

**DURÉE** Dans le canton de Neuchâtel, elle s'effectue sur 3 ans.

#### **DISCIPLINES FONDAMENTALES (DF)**

- Langues: français, langue 2 (allemand ou italien), langue 3 (anglais, italien ou grec)
- ► Mathématiques : niveau standard ou niveau avancé
- ► Sciences expérimentales : biologie, chimie et physique
- ► Sciences humaines : histoire, géographie et philosophie
- ► Activités artistiques : arts visuels ou musique

**OPTION SPÉCIFIQUE (OS)** ► Enseignée de la 1ère à la 3e, l'option spécifique donne une orientation particulière au profil de l'élève. Elle ou il doit en choisir une parmi les 9 suivantes:

- ► Arts visuels
- ► Biologie et chimie
- ► Économie et droit
- ► Espagnol
- ▶ Italien

- ► Latin
- ▶ Philosophie
- ► Physique et application des mathématiques
- Musique

**OPTION COMPLÉMENTAIRE (OC)** ► Enseignée en 2e et 3e, l'option complémentaire vise à renforcer ou à diversifier le profil de l'élève. Elle ou il doit en choisir une parmi les 11 suivantes:

- ► Application des mathématiques
- ▶ Biologie
- ► Chimie
- ► Économie et droit
- ▶ Géographie
- ▶ Histoire

- ► Informatique
- ▶ Philosophie
- ▶ Physique
- ► Psychologie-pédagogie
- ► Sport

## À ces disciplines s'ajoutent:

- ► Introduction à l'économie et au droit
- ▶ Informatique
- ► Éducation physique

TRAVAIL DE MATURITÉ (TM) ▶ L'élève doit rédiger un travail de maturité visant à montrer ses capacités à organiser une recherche, analyser un sujet et défendre son point de vue. Le travail est élaboré en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avant d'être **présenté** oralement.

## **REMAROUES**

- Le choix de l'italien ou du grec en DF nécessite un rattrapage personnel si l'élève ne dispose pas d'une base suffisante
- ▶ Si l'élève choisit une OS dans un domaine d'étude différent de l'option académique suivie en 11e, des préreguis peuvent être exigés avant son entrée au lycée
- ▶ Une langue étudiée en DF ne peut pas être choisie en OS
- ▶ Le choix du niveau avancé en mathématiques, très exigeant, n'est possible que si le niveau 2 a été suivi en 11e année
- Le niveau avancé en mathématiques est obligatoire pour suivre l'OS Physique et application des mathématiques, et recommandé pour suivre l'OS Biologie et chimie
- ▶ Une même discipline ne peut pas être choisie à la fois en OS et en OC
- ▶ Le choix de la musique ou des arts visuels en OS implique le choix de cette même discipline en DF et exclut celui du sport en OC